

# SYNTHÈSE ET CHRONOLOGIE SITUANT L'ASSOCIATION GÉNÉRALE DU COLLÈGE F.-X.-GARNEAU À L'INTÉRIEUR DU MOUVEMENT ÉTUDIANT QUÉBÉCOIS

## **1. COURTE PRÉSENTATION DES REGROUPEMENTS «NATIONAUX» ÉTUDIANTS DEPUIS 1975**

En **1964**, au même moment où paraissent les premiers volumes du Rapport Parent (qui mènera à la création du Ministère de l'Éducation, est fondée la première association nationale québécoise : l'UGEQ, Union générale des étudiants du Québec. Dès 1966, l'UGEQ demande la gratuité scolaire à tous les niveaux.

L'année scolaire **1967-1968** est première année d'ouverture des cégeps. En septembre 1967, les 12 premiers cégeps étaient ouverts. L'automne suivant, ils sont 23. Ces nouvelles institutions, combinant l'enseignement technique et la préparation à l'université constituent une innovation issue du Rapport Parent. Leur but est notamment de permettre l'accessibilité à une éducation post-secondaire aux classes défavorisées et aux régions éloignées. On cherche à favoriser la «mobilité sociale» et l'accès élargi à une formation générale. Les cégeps remplaceront graduellement les collèges classiques, autrefois réservés à une élite, et les instituts techniques, qui formaient la main-d'oeuvre spécialisée.

Cinq ans après sa création, en **1969**, l'UGEQ est dissoute, car elle est jugée «trop bureaucratique». Il faut dire qu'entre temps a eu lieu la première grande mobilisation étudiante avec la grève de 1968 (Voir la partie 3).

C'est lors du congrès national sur les TAEU (voir partie 3) le 7 novembre **1967** que, pour la première fois, on discute sérieusement de la mise sur pied d'une nouvelle association nationale. L'UGEQ est disparue depuis 5 ans, et le sentiment de force résultant de la victoire facile sur les TAEU donne aux associations le goût de s'organiser et de relancer la lutte contre le gouvernement. Ce projet est aussi le prolongement logique de la consolidation des associations locales qui s'est effectuée depuis 1968

En **1975** a lieu la fondation de l'**ANEQ**, qui regroupe les associations étudiantes, collégiales et universitaires. Trente associations assistent au congrès de fondation.

En **1981**, se fonde la Fédération des associations étudiantes collégiales du Québec (FAECQ). Avec la consécration de la séparation de l'ANEQ et du RAEU (Regroupement des Associations Étudiantes Universitaires, qui était jusque là un caucus universitaire au sein de l'ANEQ, cela représente la **première division organisationnelle du mouvement étudiant**. L'ANEQ est à son plus bas depuis sa formation.

En **1987**, a lieu la dissolution officielle du RAEU et de la FAECQ dont le déclin était amorcé depuis la victoire électorale libérale, la direction de ces 2 organisations étant alors essentiellement composée de jeunes péquistes «ambitieux». L'ANEQ se trouve à nouveau seule dans le paysage politique étudiant

À l'hiver **1989**, pendant une période de crise<sup>1</sup> de l'ANEEQ, des associations étudiantes universitaires se réunissent en vue de fonder la FEEQ, Fédération des étudiantes et étudiants du Québec

À l'hiver **1990**, suite à un compromis entre l'ANEEQ et la nouvelle FEEQ, les associations étudiantes réunies votent à l'unanimité de s'opposer au dégel des frais de scolarité. Sur le plan d'action, il est décidé à la majorité de déclencher une grève générale illimitée aussitôt que la majorité des institutions collégiales et universitaires auront un mandat. Étant donné que seulement une douzaine d'associations ont des mandats, il est décidé d'abandonner le plancher prévu. La mobilisation est importante mais demeure mal coordonnée, et très inégale selon les régions. Seuls Montréal et Rimouski ont connu une mobilisation

---

<sup>1</sup> Cette crise vient du fait que, à l'hiver **1989**, une quarantaine de membres de l'ANEEQ, dont la quasi totalité du Conseil Central (CC), se prononcent contre toute législation linguistique (suite à l'invalidation du chapitre de la loi 101 portant sur l'affichage commercial par la Cour suprême et qui déclencha une vague de protestation, en particulier parmi les étudiantEs). Au congrès qui suit, la résolution du CC sortant est battue par une autre résolution. Une division importante se produit également sur le bilan de la grève des prêts et bourses. Le CC présente la grève comme un succès tandis que la majorité des associations la perçoivent comme une défaite. La seule équipe qui se présente à l'exécutif est issue de l'ancien CC. Le CC est partagé à 50/50 entre les deux tendances. Cette distorsion entre les orientations du CC et celles de la majorité des associations membres provoque une crise interne dont l'ANEEQ ne se remettra pas, même si un rapprochement s'effectue en 1991 face à l'éventualité d'une dissolution. Son membership décline à partir de cette date et jusqu'à la dissolution «de facto» en 1993.

importante. Le gouvernement ne fera aucune concession, mais prétendra que les légères améliorations apportées aux prêts et bourses «compensent» pour le dégel. Pendant cette mobilisation, le 10 mars **1990**, une quinzaine d'associations de cégeps opposées à la grève se réunissent à Chicoutimi pour instituer la Fédération collégiale étudiante du Québec (FCEQ) qui devint, par la suite, la **FECQ** telle que connue maintenant. La FEEQ change alors son nom pour Fédération étudiante universitaire (**FEUQ**) et les deux organisations se regroupent dans le Mouvement des étudiantes et des étudiants du Québec (MEEQ).

En **1994**, l'ANEQ vide son local et entrepose ses archives... c'est la fin après 18 ans

En **1995**, a lieu le Congrès de fondation du Mouvement pour le Droit à l'Éducation (**MDE**) qui s'est constitué dans la vague de contestation contre la Réforme Axworthy<sup>2</sup>, le MDE dit s'être bâti «en alternative aux stratégies lobbyistes et corporatistes des Fédérations étudiantes. Il s'est fixé comme objectif de remettre au cœur des revendications étudiantes le droit à l'éducation, et ce, dans une perspective de mobilisation de masse». Le MDE se présente comme «un syndicat étudiant national qui vise à regrouper les étudiantes et étudiants qui veulent agir pour défendre leur droit à une éducation accessible et de qualité»

En Mars **1996** a lieu le premier Sommet Socio-économique organisé par le gouvernement de Lucien Bouchard. Le déficit zéro en quatre ans est proposé. Les groupes présents, dont la **FECQ** et la **FEUQ** acceptent la proposition, ce qui leur attirent les foudres de plusieurs associations. À l'automne, le **MDE** lance l'idée d'une grève générale illimitée en protestation au déficit zéro. La grève s'étendra à une trentaine de cégeps. La ministre finit par céder la promesse du maintien du gel des frais universitaires et de la gratuité scolaire au collégial, tout en annonçant la taxe à l'échec (Voir partie 3 sur les grèves).

À l'automne **1999**, il n'y a que 4 associations étudiantes membres du **MDE**. Suite à la désaffiliation de l'AGECFXG (PV AG 22-10-99) qui était un point d'ancrage du mouvement dans la région de Québec et à un appel à la grève raté, le MDE décline. Les dernières apparitions publiques du MDE se font autour du Sommet du Québec et de la Jeunesse au printemps 2000. Il n'y a pas de dissolution officielle

À l'Hiver **2001**, a lieu le Congrès de fondation de l'**ASSÉ**. Plus d'une vingtaine d'associations étudiantes collégiales et universitaires se réunissent à Sherbrooke dans le but de «s'organiser sur de nouvelles bases. Les représentants et représentantes étudiants adoptent plusieurs propositions visant la création d'un mouvement national qui répond réellement aux besoins des étudiantes et étudiants». Huit des associations présentes avaient obtenu un mandat d'Assemblée générale de tenir une campagne d'affiliation au cours de la session d'hiver 2001, par contre, toutes les associations étaient consultées par un vote indicatif sur chacune des propositions.

## **2. AFFILIATIONS ET DÉSAFFILIATIONS AUX REGROUPEMENTS NATIONAUX DE 1996 À NOS JOURS...**

Étant donné que les procès-verbaux de l'AGECFXG datant d'avant 1987 ont disparu, il est difficile de savoir exactement à quel moment l'asso fut affiliée à l'**ANEEQ**. Semble-t-il qu'elle l'a été pendant la majeure partie de son existence. Suite à la création de la FECQ (en 1991) il y a un référendum d'affiliation (ANEEQ, FECQ, Indépendance) dont le résultat est l'affiliation (ou réaffiliation?) à l'**ANEEQ** (PV CE 16-9-91). Avant, 1994-95, il est clair à cette époque que l'AGECFXG ne veut pas du tout s'affilier à la FECQ (PV CE A93-325). C'est à partir de 1994, qu'on parle d'amener la question en Assemblée générale.

La première affiliation de l'AGECFXG à la **FECQ** remonte à **janvier 1996**, il s'agissait d'une affiliation temporaire qui s'est faite lors d'une réunion du **Conseil d'administration**, le 11 janvier :

### **05- MOTION D'AFFILIATION TEMPORAIRE À LA FÉDÉRATION ÉTUDIANTE COLLÉGIALE**

Jean-Nicolas Nault, Patrick Naud et Simon Thériault ont rencontré Pascal De Guise, le président de la FECQ. Ceux-ci ont discuté de la constitution de la FECQ. Ils ont vérifié les points forts et les points faibles de la FECQ. Les 3 membres du C.A. nous informe qu'ils pensent proposer l'affiliation temporaire à la FECQ, affiliation qui coûte 0,50\$ par étudiant. De plus, Jean-Nicolas Nault, Patrick Naud et Simon Thériault proposeront en congrès le vote proportionnel c'est à dire un vote par rapport à la grosseur du cégep et du nombre d'étudiants fréquentant le dit cégep. Enfin, ils vont recommander qu'il y ait une permanence à Québec.

---

<sup>2</sup> La réforme Axworthy est un projet de réforme des programmes sociaux du fédéral qui au niveau de l'éducation post-secondaire, suggère de remplacer les transferts aux provinces par des prêts remboursables en fonction du revenu (PRPR). L'augmentation de l'endettement étudiant serait alors compensé par un rallongement de la période de remboursement et une exemption temporaire de remboursement pour les ex-étudiants et étudiantes ayant des revenus inférieurs à un certain seuil.

Simon Thériault recommande aux membres du C.A. d'être présents aux réunions de la FECQ afin de garder une certaine continuité dans son cheminement

...

- Considérant que les temps actuels nécessitent le regroupement de tous les étudiant(e)s pour faire face à une situation politique qui s'endurcit continuellement;
- Considérant la volonté de l'A.G.E.C.F.-X.-G. de s'impliquer dans le mouvement associatif étudiant sur la scène nationale;
- Considérant que l'A.G.E.C.F.-X.-G. est une association étudiante financièrement et politiquement stable;
- Considérant que l'A.G.E.C.F.-X.-G est bien situé pour se doter d'une bonne influence au niveau national;
- Considérant qu'un mouvement comme la F.E.C.Q peut enrichir notre association étudiante d'un fort potentiel notamment en matière de pédagogie, politique et règlements.
- Considérant qu'une affiliation permanente à la F.E.C.Q. devra se faire par référendum et que l'exécutif de l'A.G.E.C.F.-X.-G fournira un avis aux étudiant(e)s, avis qui dépendra de sa satisfaction par rapport aux services de la F.E.C.Q. et aux modifications des règlements généraux que nous proposerons;
- Considérant les avis du directeur aux affaires externes et du président de l'A.G.E.C.F.-X.-G

Il est proposé par Patrick Naud, appuyé par Jean-Nicolas Nault que l'A.G.E.C.F.-X.-G s'affilie à titre de membre temporaire à la Fédération Étudiante Collégiale du Québec.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Lors de l'Assemblée générale suivante, celle du 5 février 1996, les administrateurs informent l'Assemblée que «L'affiliation temporaire à la FECQ a été faite. Les officiers tenteront d'aller chercher des acquis et, par la suite, feront leurs recommandations aux étudiants afin de faire un référendum d'affiliation permanente en fin d'année» (Voir PV AG 5-02-96).

En mai (PV CA 96-05-16 ; PV CE 96-04-27) de la même année, le CA décide finalement de reporter le référendum d'affiliation à l'automne suivant. Cette décision semble due au fait que les administrateurs de l'AGECFXG à cette époque remettent en question l'orientation de la FECQ et «qu'elle est dans l'incapacité de conseiller les étudiants quant à la position à prendre concernant cette dernière» (PV CE 96-04-27)

Il importe de souligner que, comme on le constate à la lecture des procès-verbaux, que la FECQ était très près du Parti Québécois à cette époque Ledit Parti allant jusqu'à appuyer les associations étudiantes afin qu'elles ne se désaffilient pas de la FECQ(PV CE 28-8-96)..

À l'automne 1996 (PV CA 1-10-96) le C.A. de la FECQ compte mettre en branle une campagne pour protester contre hausse des frais de scolarité. Cet automne là, il y a un mouvement de grève générale initié par le **MDE** (qui commence le 8 novembre à FXG). Finalement, la ministre répond en partie aux revendications étudiantes en gelant les frais de scolarité et les frais afférents jusqu'à la fin de son mandat, en révisant la cote R et le régime des prêts et bourses. Par contre, la taxe à l'échec est instaurée. À Garneau, en AG, des étudiants proposent une motion de blâme pour la FECQ ainsi la tenue d'un référendum par rapport à la **désaffiliation** d'avec la **FECQ** «parce qu'ils n'ont défendu que 2 des revendications adoptées par les Associations étudiantes.»

Le référendum est encore reporté et n'aura lieu qu'à l'hiver **1997**. Ainsi, à l'Assemblée générale du 19 mars 1997, suite au référendum tenu dernièrement, l'**AGECFXG s'affilie officiellement au M.D.E.**

#### **Résultats du Référendum**

<b>MDE :</b>	181 votes
<b>FECQ :</b>	136 votes
<b>DOUBLE AFFILIATION:</b>	45 votes
<b>INDÉPENDANCE :</b>	42 votes
<b>ANNULÉS:</b>	12 votes

Le référendum d'affiliation suivant se tient les **22 et 23 avril 1998**. Les étudiantes et étudiants devaient, encore une fois, choisir l'affiliation à un des mouvements nationaux ou l'indépendance. C'est la **double affiliation qui l'emportera.**

#### **Résultats du Référendum**

<b>DOUBLE AFFILIATION:</b>	92 votes
<b>MDE :</b>	46 votes
<b>FECQ :</b>	54 votes

INDÉPENDANCE : 53votes  
ANNULÉS: 16 votes

Lors de la session d'hiver 1999 il devait y avoir un référendum qui n'a finalement jamais eu lieu. À la première AG d'automne 1999 on propose de nouveau la tenue d'un référendum sur les mouvements nationaux (PV AGE 9-09-99), la proposition est mise en dépôt.

À l'assemblée générale suivante, **l'AGÉCFXG se désaffilie de la FECQ par vote en AG**

#### 05- DÉSAFFILIATION

Le point avait été en suspend lors de la dernière assemblée générale. Alors, Benoit Lalonde reprend le point avec des résumés sur les mouvements nationaux.

...

Claudine Lafontaine propose, appuyée par Valérie Poirier, **que l'AGÉCFXG se désaffilie de la FECQ et qu'elle demeure affiliée au MDE.**

Pour : 86

Contre : 04

Abstention : 06 Anik Lalancette demande que son nom soit notée au pv.

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ.**

Étienne Godard-Flamand informe l'Assemblée que la FECQ veut augmenter la cotisation ce qui amènerait plus d'informations. De plus, il manque d'exécutant dans la FECQ. Si nous voulons se désaffilier, la FECQ menace de nous poursuivre.

Alexis Lavoie-Bouchard aimerait avoir des précisions sur les poursuites.

Le collège de Sherbrooke s'est désaffilié dernièrement et ils ont eu des poursuites provenant de la FECQ. La FECQ a gagné parce que Sherbrooke n'avait pas payé leur cotisation.

Alexis Lavoie-Bouchard nous informe qu'en faisant un vote, nous ne sommes pas en désaccord avec nos statuts et règlements.

Alexis Lavoie-Bouchard demande si l'AGÉCFXG est prête à faire face à des poursuites contre la FECQ.

Étienne Godard-Flamand informe l'assemblée que l'AGÉCFXG a pris de l'avance. Ils ont contacté les enseignants de la technique juridique. De plus, la FECQ ne peut s'ingérer dans les statuts et règlements de l'AGÉCFXG.

Benoit Lalonde propose, appuyé par Valérie Quirion, que l'AGÉCFXG verse, à la FECQ, la cotisation équivalente aux semaines écoulées durant la session A-99, de plus, si la FECQ n'accepte pas notre paiement, nous ne paierons pas la facture.

Le vote est demandé :

Pour : 88

Contre : 04

Abstention : 07

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ.**

Le 22 octobre 1999, pendant une assemblée de grève, un point est rajouté pendant l'AG et **l'AGÉCFXG se désaffilie ainsi du MDE**

#### 6.1 Désaffiliation du MDE

AGE-A99-320 Louis Gosselin propose, appuyé par Vicky Côté, que l'AGÉCFXG se désaffilie du MDE. Il y a discussion sur la proposition AGE-A99-320.

...

AGE-A99-321 Louis Gosselin demande la question préalable sur la proposition AGE-A99-320.

Pour : 97

Contre : 44

Abstention : 11

**LA PROPOSITION AGE-A99-320 EST ADOPTÉE À LA MAJORITÉ.**

Même si l'AGÉCFXG devient une association indépendante, la FECQ la considère comme une association **suspendue** de la FECQ. Il faut dire que la FECQ dit représenter 80 000 étudiants, mais que si on fait le calcul (en comptant les étudiantEs inscritEs au collégial à l'enseignement ordinaire et à temps plein, ce qui

constitue la composition de la plupart des associations étudiantes collégiales), on compte en fait un peu plus de 30 000 personnes. Les associations considérées comme «suspendues» (Association générale des étudiants du Collège Bois-de-Boulogne ; Association générale étudiante du cégep François-Xavier-Garneau; Association générale des étudiantes et étudiants du collège de l'Outaouais ; Association générale des étudiants du Collège Montmorency ; Association générale des étudiants et étudiantes du cégep de Saint-Jérôme) totalisaient à l'automne 2003 près de 20 000 étudiantes.

À l'Automne 2003, les assos suspendues (à l'exception de l' Association générale des étudiantes et étudiants du collège de l'Outaouais) décident de s'organiser ensemble pour faire reconnaître leur désaffiliation. Après une première rencontre à Bois-de-Boulogne, un communiqué de presse informant le de la situation est envoyé. Les gens s'entendent pour d'abord essayer de faire reconnaître leur désaffiliation à l'interne, par les associations membres de la FECQ, mais sont «décidés à aller jusqu'au bout s'il le faut». Finalement, les membres de la FECQ ont décidé le 25 octobre en congrès de reconnaître cette désaffiliation.

### **3. PARTICIPATION AUX MOBILISATIONS NATIONALES ET AUX MOUVEMENTS DE GRÈVE**

C'est en **1968 (octobre)**, qu'a lieu la première grande mobilisation étudiante du QUÉBEC. 15 cégeps et une partie de l'Université de Montréal sont en grève durant plusieurs semaines. Les cégeps sont occupés. C'est l'association étudiante du cégep Lionel-Groulx qui initie le mouvement.

Enjeux de la grève:

- Le contrôle étudiant sur la pédagogie et les institutions;
- le manque de place dans les universités;
- la démocratisation de l'enseignement supérieur.

Dans la foulée de cette grève, il y aura la création du réseau des Universités du Québec et du régime des prêts et bourses, de même qu'un **gel des frais de scolarité** à 500\$ par année à l'université (...qui durera jusqu'en 1990).

**1974:** En **octobre**, débute une mobilisation contre le projet des TAEU (Test d'aptitude aux études universitaires) Plusieurs cégeps et départements universitaires font la grève. Le 9 octobre 1974, 5 cégeps (Rosemont, Joliette, Rouyn-Noranda, St-Hyacinthe, St-Jean) entrent en grève pour exiger le retrait des Tests d'aptitude aux études universitaires (TAEU). Les TAEU ne sont pas des examens de type académique, mais plutôt des tentatives de mesure de certaines aptitudes intellectuelles considérées utiles à l'université (capacité d'analyse, raisonnement logique, esprit critique, mémoire...) Ces examens, d'abord lancés par des administrations universitaires, ont été intégrés dans le système d'évaluation du ministère en 1972. Le mouvement étudiant considérait que ces tests étaient discriminatoires, parce que conçus en fonction d'une certaine culture «bourgeoise» à laquelle une bonne partie de la population n'a pas accès. De plus, ces tests ne s'appliquaient qu'aux étudiantes et étudiants francophones, ce qui constituait une forme de discrimination supplémentaire inusitée, à une époque où on cherche à combler l'écart entre les deux groupes linguistiques dans l'accès à l'éducation supérieure. Dès les premiers jours de la grève, une tournée des cégeps de la région de Montréal visant à élargir la mobilisation est organisée. On prépare un boycottage des tests pour la séance du 19 octobre et un congrès national sur les TAEU est convoqué pour le 7 novembre. Surprise! Le 1er novembre, avant que le mouvement ait eu le temps de s'étendre sérieusement, le ministre Cloutier (Libéral) annonce la «suspension» des TAEU. Selon le ministre lui-même, cette décision vise à éviter d'avoir à subir une mobilisation similaire à celle de 1968 sur un enjeu que le ministère considère peu important<sup>3</sup>. Mais puisque le retrait est annoncé comme temporaire, la réunion nationale du 7 novembre se tient comme prévu, 27 associations y participent.

Le problème des TAEU étant réglé, c'est sur la question des prêts et bourses que la **deuxième grève générale** sera déclenchée dès novembre de la même année.

En 1973, le ministère avait annoncé des «améliorations» au régime d'aide financière impliquant un ajout de 7 millions de dollars. En réalité, les modifications au régime ont entraîné une baisse du nombre des demandes. Le ministère avait pris les mesures suivantes: réduction de l'allocation de subsistance, hausse de la contribution minimale (malgré un taux de chômage élevé durant l'été, surtout en régions périphériques), hausse de la contribution des parents. De plus, les modifications au régime rendent son administration plus complexe. Ce qui occasionne de nombreux retards dans le traitement des demandes. Tout ces facteurs combinés placent bon nombre d'étudiantes et d'étudiants dans une situation financière de plus en plus intenable à mesure que la session d'automne avance. Plusieurs doivent abandonner leurs études.

Dans le Bas du Fleuve et à l'UQAM, on forme des comités d'étude étudiants sur les prêts et bourses. Le 18 novembre, l'AG de Rimouski vote la grève «jusqu'à ce que le problème soit résolu». Le lendemain, tout le Bas du Fleuve est en grève. En réponse, le ministère annonce la création de fonds de dépannage et la révision du calcul de certaines demandes. Mais c'est trop peu trop tard. Le 20 novembre, à Trois-Rivières, 22 cégeps sont représentés dans une réunion nationale, dont 6 qui sont déjà en grève. Cette réunion **appelle à une grève générale illimitée** à partir du 25 novembre. Le mot d'ordre sera suivi par 27 cégeps, ce qui porte le total d'associations en grève à 33, et ce une semaine seulement après l'AG de Rimouski! **Cette grève se répand comme une traînée de poudre.** Une deuxième réunion se tient à Limoilou le 26 avec 36 associations. On y forme un comité de négociation de 7 membres qui devra expliquer les

---

<sup>3</sup> Entre autres, le gouvernement est préoccupé par de difficiles négociations avec les employé-e-s du secteur public et cherche à éviter d'avoir à subir une mobilisation simultanée des étudiant-e-s et des syndiqué-e-s. Souvenons-nous qu'en 1972, une grève générale combinant les secteurs public et privé avait fortement ébranlé le gouvernement Bourassa. La «paix sociale» est alors l'obsession du gouvernement québécois.

revendications étudiantes au gouvernement et faire rapport aux associations du contenu des discussions. Ce comité reçoit des mandats impératifs des délégations aux réunions nationales, qui, à leur tour, sont mandatées par leurs assemblées générales respectives. À ce moment, les revendications sont : 500\$ de plus pour chaque demande déjà acceptée, la révision complète des critères d'attribution de l'aide pour l'année suivante. On conteste en particulier le principe de la contribution des parents. À ces demandes, appuyées par une mobilisation sans précédent, le ministre Cloutier répond que les revendications étudiantes sont «irréalistes» et que les grévistes pourraient «perdre une session pour rien». C'est donc la ligne dure. Mais cette intransigeance ne fera qu'approfondir et étendre davantage la mobilisation<sup>4</sup>. Le 29 novembre, des écoles secondaires et des départements universitaires se joignent au mouvement. On évalue alors à 100 000, le nombre d'étudiantes et d'étudiants en grève. Même l'Université d'Ottawa, dont une bonne partie de la clientèle vient du Québec et reçoit des prêts et bourses, est affectée par le conflit. C'est le moment où le ministère invite le comité de négociation à une première rencontre. Trois autres congrès étudiants allaient suivre au cours du mois de décembre, pour recevoir les rapports du comité et déterminer la suite de la mobilisation. Des manifestations de 1000 personnes à Québec et de 3000 à Montréal vont ponctuer cette grève, la plus complètement «générale» de notre histoire. Au congrès du 2 décembre, la mobilisation a atteint son sommet avec 40 institutions d'enseignement en grève complète ou partielle (pour les universités). On demande alors l'abolition de la contribution des parents pour les étudiantes et étudiants de 18 ans et plus, ainsi que la diminution de la contribution minimale. Le gouvernement continue à répliquer avec des mesures d'application temporaire comme la réintégration gratuite des élèves ayant abandonné pour des raisons financières et l'acceptation de nouvelles demandes après la date limite prévue. Le 6 décembre, le ministre met fin à la période de négociation avec le comité étudiant. Au congrès suivant, le 8, les 150 délégué-e-s rejettent les propositions «finales» du ministre et appellent à la poursuite de la grève. Ce qui sera fait. Dans la semaine du 9 au 14 décembre, l'anti-émeute est intervenue pour vider quelques cégeps, à l'appel des administrations locales voulant interrompre la grève par des lock out, comme en 1968. Le 13, le ministre annonce une nouvelle «proposition finale». Elle comprend trois propositions:

- l'abolition de la contribution des parents pour le calcul des prêts à partir de 1975
- la diminution progressive de la contribution des parents dans le calcul des bourses
- la diminution progressive de la contribution des étudiant-e-s

Suite à ces concessions importantes du gouvernement, le congrès étudiant du 15 décembre vote une trêve des moyens de pression et mandate deux étudiants pour faire rapport au congrès de janvier 1975 de la nature exacte des propositions gouvernementales. La victoire considérable de la grève des prêts et bourses de 1974 sera à la base du succès de l'ANEEQ, fondée le 22 mars 1975. Le but premier de l'ANEEQ sera de maintenir la vigilance des associations étudiantes et d'assurer le suivi de la lutte pour un régime d'aide financière adéquat.

**1978 (mi-novembre)**- Grève générale sur les prêts et bourses, à l'initiative de l'association du cégep de Rimouski.

## **1986**

### **Hiver**

Le Ministre de l'Éducation fait des déclarations à l'effet que **la promesse du maintien du gel des frais de scolarité devrait être abandonnée** et qu'il y a "deux fois trop d'universitaires au Québec".

Cela soulève la colère et l'inquiétude dans la population étudiante.

L'ANEEQ organise une manifestation de 5000 personnes sur la colline parlementaire pour exiger du gouvernement qu'il respecte ses propres engagements.

### **Automne**

**Pour la première fois, des frais afférents sont introduits**

---

<sup>4</sup> Pour comprendre ce phénomène, il faut se remettre dans le contexte politique de l'époque. Le second mandat de Bourassa est marqué par la corruption, le patronage et l'enlèvement du régime. La jeunesse s'identifie soit au Parti Québécois et à son projet indépendantiste social-démocrate, soit aux mouvements de gauche radicaux qui contestent le capitalisme et l'impérialisme. Le féminisme radical est aussi en plein essor. Les Américains se retirent du Viet-Nam et les dictatures d'Europe du Sud s'effondrent. La récession de 1973 est assez importante pour renforcer le rejet du «système» mais pas assez sévère pour obliger les gouvernements à réduire leurs dépenses. Les impôts des entreprises sont réduits dans un effort visant à «rassurer les investisseurs» et à attirer les capitaux.

Réunion extraordinaire du mouvement étudiant convoquée par l'ANEQ et où toutes les associations étudiantes ont droit de vote.

Il est décidé de déclencher une grève générale illimitée.

Les revendications de cette grève sont:

- le maintien du gel des frais de scolarité;
- le retrait des frais afférents;
- la négociation d'une réforme du régime d'aide financière.

La grève durera 2 semaines et regroupera, à son sommet, une trentaine d'associations dont une seule universitaire.

Le gouvernement de Bourassa est contraint de déclarer à l'Assemblée nationale l'engagement de son gouvernement à maintenir le gel des frais jusqu'à la fin du mandat du PL. Il n'y a pas de concession sur les frais afférents, mais le réseau de l'Université du Québec renonce à en percevoir pour un temps.

**1988 (automne)** - Grève de trois jours pour des améliorations immédiates au régime des prêts et bourses, suivie d'une grève illimitée. La grève s'essouffle avant que le gouvernement fasse des concessions publiques. Le plancher de 20 association ne sera pas dépassé et 14 cégeps auront voté contre la grève. La direction de l'ANEEQ propose un «repli stratégique».

En même temps que le congrès spécial de l'ANEEQ qui suivait la grève de trois jours et appelait à une grève illimitée, le Conseil général du PLQ retirait sa promesse de maintenir le gel des frais en prévision de la prochaine campagne électorale.

À l'automne 1996 (PV CA 1-10-96) le C.A. de la FECQ compte mettre en branle une campagne pour protester contre hausse des frais de scolarité.

Le conseil régional se prononce pour la gratuité scolaire et contre le dégel à l'université dans le but d'obtenir la gratuité scolaire.

## **1990 Hiver**

60 associations se réunissent pour débattre de la hausse des frais de scolarité. Il est voté à l'unanimité de s'opposer au dégel, suite à un compromis entre l'ANEQ et la nouvelle FEEQ.

Les actions menées par le mouvement étudiant au cours de cette année concernaient essentiellement la hausse des frais de scolarité décrétée par le ministre Ryan. Depuis 1968, les frais de scolarité dans les universités du Québec sont gelés, selon les départements et les facultés, autour de 540 \$ par année. Le projet du ministre est de les hausser à 890 \$ pour septembre de cette année et à 1240 \$ pour septembre 91. Cela signifie une hausse de 130 % pour les étudiants. L'objectif visé est, bien sûr, de résoudre, du moins en partie, le sous-financement des universités québécoises.

L'action du mouvement étudiant s'est organisée dès l'automne, bien que les manifestations les plus importantes n'ont eu lieu qu'au semestre d'hiver. Une première chose qu'il importe de souligner à ce sujet, c'est sans doute l'ampleur et la diversité des moyens d'action que le mouvement étudiant est parvenu à déployer : débrayage dans plusieurs CEGEP et universités, organisation de marches publiques à plusieurs occasions dont l'une a regroupé environ 7 000 étudiants dans les rues de Montréal, recours aussi à plusieurs actions ponctuelles pour sensibiliser l'opinion publique aux revendications étudiantes -occupation des bureaux du Conseil du patronat par des étudiants de l'Université de Montréal, irruption de quelques dizaines d'étudiants sur le parquet de la Bourse de Montréal alors qu'environ 200 étudiants étaient parvenus à envahir le troisième étage de la Tour de la Bourse, « sit-in » sur la rue Sainte-Catherine, près du boulevard Saint-Laurent pendant près de trois quarts d'heure, etc.

La mobilisation est forte, mais demeure éclatée, mal coordonnée et très inégale selon les régions.

Le gouvernement ne fera aucune concession. Le dégel des frais de scolarité sera perçu comme une des plus grande défaite dans l'histoire du mouvement étudiant québécois.

Pendant la mobilisation, quelques assos de cégeps opposés à la grève fonde la Fédération étudiante collégiale (FECQ), la FEEQ change alors son nom pour Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ)

### **Fondation de la FECQ**

Le 10 mars 1990, une quinzaine d'associations étudiantes se sont réunies à Chicoutimi pour instituer la Fédération collégiale étudiante du Québec (FCEQ) qui devint, par la suite, la FECQ telle que connue maintenant. Dans le procès-verbal du Congrès de fondation, sont mentionnées les intentions des fondateurs :

" C'est d'abord et avant tout une fédération collégiale dont les objectifs visent la défense des étudiants sur les plans social, pédagogique et économique. Elle fut pensée et créée l'automne dernier suite à l'échec du REEQ et d'une mauvaise représentativité au niveau national par l'Association Nationale des Étudiantes du Québec (ANEQ).

"La Fédération étudiante collégiale du Québec est un organisme qui regroupe plus de 80 000 étudiants, des secteurs collégiaux pré-universitaire et technique, dans plus d'une douzaine de régions du Québec. La FECQ étudie, promeut, protège, développe et défend les intérêts, les droits et les préoccupations des étudiants des collèges du Québec, en tant qu'étudiants et citoyens.

La FECQ, à travers toutes ses actions se veut l'organisme porteur du message des jeunes québécois. Autant dans ses activités militantes, que politiques, elle livre l'opinion des étudiants collégiaux. Présente aux différentes tables sectorielles et nationales du Ministère de l'Éducation, elle est la mieux située pour faire entendre son message, en créant des partenariats utiles tant aux étudiantes et étudiants qu'aux instances du ministère et du gouvernement.

La fédération entretient des relations avec les partis politiques, autant provinciaux que fédéraux, sans être partisane pour autant. "

### **Automne 1996**

**Le MDE lance l'idée d'une grève générale illimitée en protestation au déficit zéro.**

**Début de la grève générale illimitée.** La grève s'étendra à une trentaine de cégeps. On remarque que les Assemblées Générales sont particulièrement énormes (2000-3000 personnes) et que les votes de grèves sont forts (allant de 70 à 95%)

**La ministre finit par céder la promesse du maintien du gel des frais universitaires et de la gratuité scolaire au collégial, tout en annonçant la taxe à l'échec**

Dès le mois d'octobre 1996, les étudiants se sont mobilisés d'une manière dynamique afin de contester les compressions budgétaires du gouvernement dans leur ensemble et exiger un **gel des frais de scolarité à l'université ainsi qu'un gel d'une éventuelle hausse des frais afférents au cégep**. Amorcé par le **Mouvement pour le droit à l'éducation** implanté dans trois cégeps, la lutte s'est étendue à plusieurs autres établissements. Divers moyens de pression ont été utilisés par les étudiants, y compris l'occupation des bureaux de la Direction générale de l'enseignement collégial et le recours à une grève générale. Au début du mois de novembre, près de 3000 étudiants provenant de 26 cégeps ont manifesté devant le Parlement de Québec. En outre, le mouvement s'est développé avec une vigueur que le milieu étudiant n'avait pas connue depuis plusieurs années.

Si la mobilisation étudiante semble avoir fait reculer le gouvernement - la ministre de l'Éducation a finalement annoncé qu'elle respecterait la promesse électorale du Parti québécois de ne pas hausser les droits de scolarité -, il reste que plusieurs questions demeurent en suspens, comme la dette étudiante, le régime actuel de prêts et de bourses qui est plus «généreux» que celui des autres provinces et, plus globalement, le financement des études postsecondaires. En effet, les compressions budgétaires prévues pour l'année 1997 dans le réseau de l'éducation se situaient entre «600 et 700 millions».

Cet automne là, il y a un mouvement de grève générale (qui commence le 8 novembre à FXG). Finalement, la ministre répond en partie aux revendications étudiantes en gelant les frais de scolarité et les frais afférents jusqu'à la fin de son mandat, en révisant la cote R et le régime des prêts et bourses. Par contre, la taxe à l'échec est instaurée. À Garneau, en AG, des étudiants proposent une motion de blâme pour la FECQ ainsi la tenue d'un référendum par rapport à la désaffiliation d'avec la FECQ «parce qu'ils n'ont défendu que 2 des revendications adoptées par les Associations étudiantes.»

## **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE TENUE LE 30 octobre 1996 À 10H, À L'AUDITORIUM**

### **05-REVENDEICATIONS**

Félix Turgeon fait un brève état de la situation où il nous fait part de ce qu'ont préparé les autres associations étudiantes du Québec afin de riposter contre les coupures. Il nous dit que les coupures sont présentement orientées vers les services aux étudiants et les frais afférents.

Il nous informe que les frais afférents collectés par le cégep ont principalement servis à rembourser les erreurs administratives du cégep. Il est certain que l'administration ne coupera pas dans leurs avantages et leurs salaires: l'Association des cadres des collèges du Québec l'a clairement énoncé en conférence de presse la semaine dernière.

AG-A96-101 Christian Faucher propose, appuyé par Guillaume Paradis, l'adoption de l'ordre du jour tel que déposé.  
**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Félix Turgeon nous présente les revendications adoptées en conseil d'administration.

AG-A96-102 Félix Turgeon propose, appuyé par Marlo Lemieux, le maintien de la gratuité scolaire au collégial.  
**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

AG-A96-103 Félix Turgeon propose, appuyé par Charles-Hubert Déry, le gel des frais de scolarité à l'université et la diminution d'année en année de ces derniers de façon à les éliminer complètement.

AG-A96-104 Nicolas Bertrand propose, appuyé par Guillaume Paradis, l'amendement suivant:  
Conserver la partie de la proposition suivante: Le gel des frais de scolarité.

Véronique Dallaire demande le vote sur l'amendement.  
**REJETÉ À MAJORITÉ**

Jean-Pierre Roy demande le vote sur la proposition initiale.  
**ADOPTÉE À MAJORITÉ**

AG-A96-105 Félix Turgeon propose, appuyé par Charles-Hubert Déry, l'abolition de la côte R dans un souci de justice sociale.

AG-A96-106 Nicolas Bertrand propose, appuyé par Guillaume Paradis, l'amendement suivant:  
La côte qui remplacera la côte R devra être approuvée par les étudiants.

Jean-Pierre Roy propose, appuyé par Guillaume Paradis, la levée des cours jusqu'à la fin de la réunion à partir de 12 h 00.

Charles-Hubert Déry demande le vote.  
**ADOPTÉE À MAJORITÉ**

Patrick Turmel demande le vote sur la proposition initiale.  
**ADOPTÉE À MAJORITÉ**

AG-A96-107 Félix Turgeon propose, appuyé par Charles-Hubert Déry, d'améliorer le régime d'aide financière aux étudiants.

AG-A96-108 Jean-Pierre Roy propose, appuyé par Patrick Turmel, d'adopter les prochaines revendications en bloc.

Les revendications sont les suivantes:

La mise en place d'une loi-cadre sur l'aide financière et les frais de scolarité, tel que promis par le Parti québécois lors de sa campagne électorale de 1994.

La priorité gouvernementale de réduire substantiellement à l'endettement étudiant et de favoriser un environnement propice à l'étude en incluant les services.

## **ADOPTÉE À MAJORITÉ**

On demande le vote sur la proposition

## **ADOPTÉE À MAJORITÉ**

AG-A96-109 Nicolas Doyon propose, appuyé par Sébastien Royer, que le budget du cégep soit voté démocratiquement par les étudiants.

## **REJETÉE À MAJORITÉ**

AG-A96-110 Félix Turgeon propose, appuyé par Vania Wright-Larin, qu'il y ait le même nombre de sièges pour les étudiants que pour les administrateurs sur le C.A. du cégep.

## **ADOPTÉE À MAJORITÉ**

## **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE TENUE LE 6 NOVEMBRE 1996 À 14H, À L'AUDITORIUM**

### **07- ETAT DE LA SITUATION**

Le blocus fonctionne très bien, il y aura toutefois quelques réajustements à faire.

Le «Bed In» s'est très bien déroulé, l'événement a été très pacifique.

Claire-Andrée Cauchy nous fait un bref état de la situation nationale.

### **08- GREVE GENERALE ILLIMITEE**

AG-A96-130 Félix Turgeon propose, appuyé par Charles-Hubert Déry, de faire un référendum jeudi et vendredi proposant une grève générale illimitée avec une assemblée générale pour renouveler le mandat tous les lundis et jeudis.

## **ADOPTÉE À MAJORITÉ**

AG-A96-131 Isabelle Duchènes propose, appuyé par Normand Forgues-Roy que le référendum se tienne seulement jeudi le 7 octobre.

On demande le vote:

POUR : 379

CONTRE : 299

## **ADOPTÉE À MAJORITÉ**

AG-A96-132 Étienne Fallut propose, appuyé par Julie Verdon, qu'après trois jours de grève, le bloc G ouvre ses portes et les professeurs donnent les cours pour les étudiants du secteur technique puissent avoir leurs cours.

## **REJETÉE À MAJORITÉ**

AG-A96-133 Julie Simard propose, appuyée par Charles-Hubert Déry, une grève générale illimitée avec les modalités suivantes:

-Que le cégep soit ouvert pour le travail autonome;

-que les professeurs soient disponibles aux étudiants;

-que les stages soient maintenus à l'intérieur comme à l'extérieur du cégep.

## **ADOPTÉE À MAJORITÉ**

AG-A96-134 Louis Murray propose, appuyé par David Lévesque, qu'advenant un vote de grève, celle-ci commencerait vendredi le 8 novembre à 11 h 00.

## **ADOPTÉE À MAJORITÉ**

AG-A96-135 Christian Dumas propose, appuyé par Charles-Hubert Déry, que la grève commence à 8 h 00.

## **REJETÉ À MAJORITÉ**

## **L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE TENUE LE 14 NOVEMBRE 1996 À 14H30 AU CENTRE D'ACTIVITÉS PHYSIQUES**

### **05- ETAT DE LA SITUATION**

Alexandre Corbeil nous fait un bref état de la situation nationale, Félix Turgeon nous informe des nouveaux développements pour ce qui est du syndicat des professeurs et de l'administration et Mélanie Lefebvre nous informe de ce que compte faire les enseignants.

AG-A96-140 Félix Turgeon propose, appuyé par Vania Wright-Larin, une levée de cours pour le mercredi 20 novembre 1996.

## **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## 06- GREVE

AG-A96-141 Jean-Pierre Roy propose, appuyé par Pierre-Philippe Mathieu, de renouveler le mandat actuel, c'est-à-dire une grève générale illimitée avec renouvellement aux 3 jours, où les stages sont maintenus à l'intérieur comme à l'extérieur du cégep, où les professeurs sont disponibles pour les étudiants et où le cégep demeure ouvert pour le travail autonome.

**ADOPTÉE À MAJORITÉ**

AG-A96-142 David Nadeau propose, appuyé par Amélie Bilodeau, d'extentionner le mandat de grève jusqu'à jeudi le 21 novembre 1996.

**ADOPTÉE À MAJORITÉ**

AG-A96-143 José Poulin propose l'amendement suivant:  
-extentionner le mandat de grève jusqu'à mercredi le 20 novembre 1996.

**REJETÉE À MAJORITÉ**

AG-A96-144 Jean-François Drapeau propose, appuyé par Roseline Simard, de passer au point suivant.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

AG-A96-145 Guillaume Caissy propose, appuyé par Charles-Hubert Déry, de carter tous les étudiants à la porte afin de faire un contrôle d'identité à la prochaine assemblée.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## 07- INFORMATIONS GENERALES

AG-A96-146 Éric Lizotte propose, appuyé par Maïté Laroque, de passer au point suivant.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE TENUE LE 21 NOVEMBRE 1996**

## 05- ETAT DE LA SITUATION

Félix Turgeon fait un état de la situation au niveau collégial, universitaire et nous informe des nouveaux développements au niveau de l'administration par rapport à la reprise des cours manqués.

Un étudiant constate que si tous les associations étudiantes de la région se mettait ensemble ils pourraient avoir raison de cette loi obligeant d'avoir 82 jours de cours au calendrier scolaire.

Julie Martineau, qui siège sur la commission des études, nous informe que les membres de cette commission se prononcent contre le déplaçonnement des frais afférents et pour la gratuité scolaire au collégial et recommande fortement au Conseil d'administration du Cégep de faire de même.

Charles Noël de Tilly félicite les membres de l'Association étudiante pour leur bon travail en temps de grève.

AG-A96-153 Denis Cantin propose, appuyé par Éric Le Gallais, qu'à la condition que les professeurs ne donnent pas de cours pendant la semaine d'examen, la semaine d'examen ait lieu du 6 au 10 janvier 1997.

Marie-Soleil Cloutier demande le vote.

**ADOPTÉE À MAJORITÉ**

## 06- GRÈVE

Considérant que le ministre a répondu en partie à nos revendications en gelant les frais de scolarité et les frais afférents jusqu'à la fin de son mandat, en révisant la cote R et le régime des prêts et bourses; considérant que Sainte-Foy, Lévis-Lauzon et la plupart des autres cégeps de la région sont retournés en classes; considérant que la session n'est pas en jeu mais qu'elle pourrait le devenir, nous considérons que nous avons une bataille de gagnée et non la guerre et que nous devons continuer,

AG-A96-154 Marie-Soleil Cloutier propose, appuyé par Charles-Thérien, de poursuivre la grève jusqu'à vendredi le 22 novembre à 8 h 00 et de voter cette position secrètement aujourd'hui à partir de la fin de l'assemblée jusqu'à 5 h 00.

AG-A96-155 Danielle Bélanger propose, appuyée par Marie-Claude Grenier, l'amendement suivant:  
de voter cette position à main levée.

**ADOPTÉ À MAJORITÉ**

AG-A96-156 Marie-Christine Bergeron propose, appuyée par Alexandre Bélanger, l'amendement suivant:  
advenant le fait que de vote à main levée soit trop serré, on procéderait par un référendum.  
Simon Veilleux demande le vote.

## **ADOPTÉ À MAJORITÉ**

AG-A96-157 José Poulin propose, appuyé par Danielle Bélanger, l'amendement suivant:  
Recommencer les cours à 11 h 00.

**REJETÉ À MAJORITÉ**

Vote sur la proposition principale:

**ADOPTÉE À MAJORITÉ**

AG-A96-158 Jean-Pierre Roy propose, appuyé par Olivier Roberge, un mandat de grève générale illimitée avec un plancher de 12 Associations étudiantes en grève et un retout en assemblée générale.  
Louis Murray demande le vote.

**ADOPTÉE À MAJORITÉ**

AG-A96-159 Julie Dubuc propose, appuyé par Alexandre Corbeil, une grève générale illimitée avec un renouvellement de mandat en assemblée générale aux trois jours.

**REJETÉE À MAJORITÉ**

AG-A96-160 Jonathan Juneau propose, appuyé par Marie-Pierre Foy, de bloquer le personnel de soutien et de donner un mandat d'occupation générale illimitée à l'Association étudiante et au B.A.I.P. qui formeront un comité de mobilisation pour l'organiser.

Vincent-Guillaume Otis demande le vote.

**REJETÉE À MAJORITÉ**

## **08- VARIA**

On suggère que l'Association étudiante et le comité de mobilisation se rencontrent pour discuter de moyens de pression alternatifs.

Le quorum est reconstaté à 13 h 50.

AG-A96-161 David Nadeau propose, appuyé par Samuel Lapointe, une motion de blâme pour la FECQ ainsi que soit tenu un référendum par rapport à la désaffiliation d'avec la FECQ parce qu'ils ont défendu que 2 des revendications adoptées par les Associations étudiantes.

**ADOPTÉES À MAJORITÉ**